

COMPTE RENDU de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 11 juin 2019 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres

Marie-Josée Nobert (*Arrondissement*)

Fernando Nobrega (*SPVM*)

Frédéric Pépin, (*Arrondissement*)

Stephen Zakrzewski (*SPVM*)

Observateurs

Adel Gannouni, (G4S)

Marie-Claude Leblanc (*Arrondissement*)

Philippe Tomlinson (*Arrondissement*)

Absente :

Membre

Mindy Pollak (*Arrondissement*)

La réunion débute à 9h40.

1. Adoption de l'ordre du jour

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

2. Dossiers

- a) Demande d'implantation de vignettes temporaires pendant les travaux dans le secteur de la piscine municipale
- Les membres du Comité recommandent :
 - qu'un système de vignettes temporaires pour les résidents du secteur soit instauré dans le stationnement hors rue situé sur l'avenue Outremont au nord de l'avenue Ducharme tout en conservant les espaces existants réservés au service d'auto-partage *Communauto* ;
 - que ce système soit retiré dès que la refonte de la réglementation de stationnement prévue pour l'ensemble de l'arrondissement soit en vigueur.
- b) Demande d'implantation d'une zone de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue Willowdale pendant les travaux dans le garage souterrain du bâtiment sis au 50, avenue Willowdale
- Les membres du Comité recommandent :
 - qu'une zone de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite soit temporairement implantée sur une distance de 5 mètres devant le bâtiment sis au 50, avenue Willowdale jusqu'à ce que les travaux du garage souterrain de cet immeuble soient terminés.
- c) Demande de sécurisation du tronçon de l'avenue Querbes comprise entre les avenues Saint-Viateur et Elmwood
- Les membres du Comité mentionnent que la construction de plusieurs saillies est prévue sur l'avenue Querbes aux intersections des avenues Saint-Viateur et Elmwood ce qui aura comme effet de réduire la voie de circulation et la vitesse des véhicules.

- Les membres du Comité recommandent :
 - que l'implantation de dos d'âne allongés sur l'avenue Querbes soit envisagée et qu'elle fasse partie d'un éventuel plan d'implantation sur l'ensemble de l'arrondissement ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.

- d) Recommandations de l'*Ombudsman de Montréal* concernant les livraisons effectuées à l'épicerie Walters sise au 1000, avenue Bernard Les membres du Comité mentionnent :
 - Les membres du Comité mentionnent :
 - que la plage horaire de la zone de livraison existante a été déterminée selon les périodes de livraison lors d'une rencontre avec le propriétaire de l'épicerie ;
 - que les livraisons effectuées dans la ruelle pour l'épicerie se font conformément aux règlements municipaux en vigueur et ce, malgré le fait qu'au même moment la zone de livraison est vide. Par contre, ils mentionnent que si ces livraisons obstruent une entrée privée ou qu'elles se font dans le non respect des Règlements municipaux, il est nécessaire de le signaler par voie téléphonique en composant le 514 280 0086 ;
 - que de nombreuses contraventions à cet effet ont été et seront régulièrement émises ;
 - que les véhicules utilisant la zone de livraison doivent obligatoirement posséder une plaque d'immatriculation commerciale ;
 - que seuls les véhicules conduits par les employés de l'épicerie sont sous la responsabilité du propriétaire. Ainsi, il ne peut pas être tenu responsable des véhicules des fournisseurs qui réalisent les livraisons à l'épicerie.

3. point d'information

- a) Présentation de la refonte globale de la réglementation de stationnement dans l'arrondissement
 - Présentation réalisée par Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement d'Outremont

La réunion prend fin à 11h30.